

Essai au champ du VENTURE L[®] pour la répression de la Danthonie à épi (*Danthonia spicata*) dans les bleuetières

Par Véronique Moreau, agr – Coordinatrice au Club Conseil Bleuet

Le VENTURE L[®] (fluazifop-P-butyl et isomère-S) est un herbicide sélectif de postlevée pour la **suppression d'un vaste éventail de graminées annuelles et vivaces** durant l'année de végétation et durant l'année de récolte. Il est homologué pour la production de bleuets sauvages.

Le VENTURE L[®] est un herbicide systémique; il est transporté du feuillage traité vers les points de croissance des feuilles, des pousses, des racines ou des rhizomes. Il n'est pas actif dans le sol.

C'est un produit qui a un spectre d'efficacité plus limité que l'hexazinone (VELPAR/PRONONE). Un **dépistage des champs** est donc nécessaire pour identifier les mauvaises herbes présentes et ainsi évaluer l'efficacité probable du VENTURE L[®].

Un essai d'utilisation pour la répression de la danthonie à épi (photo 1) a été réalisé au **printemps 2010** par le Club Conseil Bleuet à la bleuetière Coopérative de St-Eugène. Dans les champs plus âgés où les mauvaises herbes sont bien contrôlées, il arrive fréquemment que la seule espèce encore abondante au champ et qu'il reste à contrôler soit la danthonie à épi.



Photo 1 : Danthonie à épi le 21/07/2010

Cet essai a été rendu possible grâce à la contribution financière de 1000\$ du Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Traitement effectué

Le VENTURE L[®] a été appliqué dans un champ en végétation le 25 mai 2010 sur une superficie de 4 hectares lorsque la danthonie à épi a atteint une longueur de 10 cm. Une bouillie de 2 L/hectare de VENTURE L[®] dans 200 L d'eau a été utilisée. Le délai d'au moins 2 heures sans pluie suite à l'application du produit a été respecté.

Résultats obtenus

Les **bleuetiers** sont très tolérants au VENTURE L[®] et n'ont subi aucun dommage suite à l'application.

La **danthonie à épi** est réprimée par le VENTURE L[®]. Elle affiche un rabougrissement très marqué et sa floraison ainsi que sa vigueur est très réduite. La Danthonie à épi n'est toutefois pas nécessairement détruite entièrement par le VENTURE L[®], mais son expansion est réduite. (photos 2 et 3)



Photo 2 : Danthonie à épi le 21/07/2010 et traitée au VENTURE L[®] le 25/05/2010



Photo 3 : Danthonie à épi le 12/08/2010 et traitée au VENTURE L[®] le 25/05/2010

Complément d'information

Des discussions avec le **fabricant du produit** ont également permis d'apprendre que l'efficacité aurait été accrue avec une dilution du produit moindre, soit de 100 à 150 L d'eau à l'hectare plutôt que 200 L d'eau à l'hectare. Aussi, des précipitations plus abondantes au printemps auraient amélioré l'efficacité du produit.

Constats

Le VENTURE L® est efficace pour contrôler l'expansion de la danthonie à épi. Ce produit constitue une bonne alternative à l'application d'hexazinone lorsque l'on doit contrôler uniquement de la danthonie à épi.

De plus, la présence de danthonie à épi dont la croissance est réduite par le VENTURE L® dans les zones dénudées d'une bleuëtière peut être avantageuse. En effet, sa présence aide à réduire l'érosion du sol et peut favoriser l'expansion des bleuëtiers par la création d'un environnement moins sec et plus riche en matière organique, donc plus propice à une recolonisation.

Source 1 : Herbicide Venture L, Étiquette d'homologation, Syngenta protection des cultures Canada.

<http://www.syngenta.ca/fr/prod/labels.aspx>

Source 2 : Guide de lutte intégrée contre les mauvaises herbes dans les bleuëtières, Ministère de l'agriculture et de l'aquaculture du Nouveau-Brunswick.



**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 